



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

11/12/2025

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 257 du 11 décembre 2025

SOMMAIRE

Luttes

- L'Union Fédérale des Syndicats de l'État UFSE-CGT contre la participation de la CGT à la " conférence sociale travail-retraites "
- EDF pratique la répression contre la CGT de la centrale de Cordemais. Non à la criminalisation de l'action syndicale
- Normandie : Mon train SNCF, j'y tiens !
- Piquet de grève depuis le 5 décembre à Strasbourg chez Biospringer
- Mise à pied de quatre employés Legallais à Saint-André-sur-Orne (Calvados)
- 11 décembre : les Tesseires se mobilisent à Crolles (Isère)
- Arcelor Mittal : La nationalisation votée au parlement
- Maped Argonay va fermer son usine de production de gommages et de compas !
- Groupe ACI : 1.450 emplois en jeu
- Thales : Victoire collective pour la rétroactivité des augmentations NAO 2021–2022
- Pour Noël, les correspondants locaux de Sogemedia veulent juste être payés
- Ajaccio (Corse) : Grève des bus à Muvistrada : CGT et FO occupent les locaux de la CAPA, le STC manifeste devant la préfecture
- Les 90 salariés de la cartonnerie DS Smith Packaging à Valgelon-la-Rochette (Savoie) débrayent pour maintenir la pression

Économie

- L'industrie française se porte... cahin-caha
- Sophie Binet mise en examen
- Le baromètre 2025 des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux de la CGT est paru
- Près de 500 plans de licenciements recensés et 300 000 emplois menacés en France depuis septembre 2023, selon la CGT
- Brandt : le tribunal prononce la liquidation judiciaire du groupe d'électroménager, 700 emplois supprimés

Solidarité internationaliste

- France Travail Guadeloupe : cinq syndicats appellent à la grève pour dénoncer des conditions de travail "alarmantes"
- Grèce : " Contre-attaque ! Des diplômés qui comptent, l'enseignement libre – non à la répression et à la radiation des listes d'étudiants ! "
- Portugal : grève générale le 11 décembre
- Solidarité Palestine : Victoire ! Sermat contraint de stopper ses livraisons à Israël

LUTTES

L'Union Fédérale des Syndicats de l'État UFSE-CGT contre la participation de la CGT à la " conférence sociale travail-retraites "

Dans une motion votée à son 29^{ème} congrès, l'UFSE-CGT se prononce clairement contre la participation de la CGT à la " conférence sociale travail-retraites ". Tirant les leçons du conclave mis en place par Bayrou et qui avait comme seul objectif de justifier et accompagner la contre-réforme des retraites, les congressistes ont estimé

que le gouvernement Macron-Lecornu entend imposer le même processus. Ce dernier entend : *" créer un espace de discussion ouvert qui jettera les bases d'un débat apaisé sur des thèmes majeurs permettant d'éclairer la prochaine élection présidentielle."* Sautant sur l'occasion la CFDT a aussitôt déclaré son accord en profitant pour revenir à son projet de retraite par point.

L'UFSE dans sa motion tient à rappeler ses revendications en matière de retraite : *" maintien du Code des pensions civiles et militaires, du retour à un âge de départ à 60 ans avec 37,5 annuités et avec un calcul du montant de la pension sur les 6 derniers mois."*

L'UFSE estime que le versant travail de cette conférence n'est que de l'enfumage au moment où : *" le gouvernement entend imposer un budget 2026 catastrophique avec des milliers de suppressions d'emplois de fonctionnaires et le blocage réaffirmé du point d'indice."*

EDF pratique la répression contre la CGT de la centrale de Cordemais. Non à la criminalisation de l'action syndicale

Le 2 décembre deux syndicalistes CGT comparaissaient au tribunal correctionnel de Nantes pour « *violences volontaires en réunion* » lors d'une grève mobilisant largement les travailleurs contre la fermeture de la centrale EDF de Cordemais et pour la défense de leur outil de travail.

La procureure a requis à l'encontre des deux délégués syndicaux « *des peines de 24 mois de prison avec sursis et une peine de 3 ans d'inéligibilité* ».

Ils sont poursuivis pour des faits datant du 27 septembre 2024, soit quelques jours après l'annonce par EDF de la fermeture définitive de la centrale de Cordemais et l'abandon du projet de reconversion de la centrale à la biomasse², projet dans lequel la CGT s'était impliquée. Dès cette annonce les salariés étaient, dans contexte d'affrontements tendus, la direction refusait de recevoir les syndicats, sept représentants de la CGT avaient rejoint le bâtiment de la direction et tiré des « *pétards à griffes* », dispositif que la SNCF utilise pour signaler les chantiers sur les voies.

Immédiatement EDF déploie tout un arsenal répressif, la direction engage une procédure disciplinaire contre sept militants CGT, dont les principaux responsables de la section syndicale du site qui aboutissent à de lourdes sanctions. Le 7 octobre 2025, ils sont placés en garde à vue pour *"violences avec arme en réunion"* dans plusieurs gendarmeries de Loire-Atlantique. Ils ont été interpellés chez eux à l'aube, *"fouillés et menottés devant leurs familles, comme des criminels"*, dénonce la CGT Mines-Énergie. Deux d'entre eux ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel de Nantes à une audience du 2 décembre pour « *violences avec arme, en réunion* ».

La violence ne vient pas des travailleurs. C'est la décision de fermer le site qui est violente. Plus de 350 salariés sont menacés de perdre leur emploi et 1000 emplois induits vont disparaître.

La CGT Mines-Énergie 44, rappelle à juste raison qu'« *il est tout de même frappant de constater que les drames ayant causé la mort de plusieurs travailleurs sur la centrale ces dernières années n'ont pas donné lieu au même niveau de zèle judiciaire ou disciplinaire. Le traitement n'est manifestement pas le même selon que l'on appartienne à une classe dirigeante ou à la classe laborieuse.* ».

Cette répression s'explique par la crainte de l'État, d'EDF et de la direction, qui doivent faire face à la détermination et à la fierté des syndicalistes qui refusent la casse des services publics et appellent à la lutte de classe contre la politique du gouvernement au service des profits des grandes entreprises capitalistes. Cet acharnement marque une volonté politique de criminalisation de l'action syndicale face à des travailleurs qui luttent afin de se réapproprier leur outil de travail.

La décision du tribunal sera rendue le 11 décembre, nous reviendrons sur ce verdict dès que nous en aurons connaissance. Une seule exigence la levée immédiate de toutes les poursuites

Normandie : Mon train SNCF, j'y tiens !

Les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT et les associations d'usagers SOS Gares, Convergence Nationale Rail et le Collectif de Défense des Axes Sud Normandie dénoncent : « *le projet de la Région Normandie, présidée par Hervé Morin, d'ouvrir les lignes ferroviaires à la concurrence, dont le vote décisif est prévu le 15 décembre prochain* ». Celui-ci prévoit de confier l'exploitation du lot "Étoile de Caen" à RATP Dev, filiale privée de la régie parisienne, pour des lignes essentielles à l'aménagement du territoire normand : Caen–Rouen, Caen–Évreux, Lisieux–Caen–Cherbourg, Deauville, Dives-Cabourg ou encore Caen-St Lo-Coutances-Granville-Rennes.

Les coûts ont explosé sans amélioration réelle du service partout où cette politique a été mise en œuvre.

- Dégradation du service public ferroviaire pour les usagers
- Remise en cause des droits des cheminotes et cheminots
- Affaiblissement de la cohésion territoriale
- Une facture plus lourde concernant les Normandes et les Normands.

Les contribuables paient plus, pour un réseau ferroviaire moins cohérent et moins efficace avec une remise en cause de la sécurité ferroviaire !

Le 15 décembre manifestation *Mon train SNCF, j'y tiens!* afin d'exiger l'annulation des appels d'offres ainsi que le maintien d'un service public ferroviaire fort, solidaire et géré par l'entreprise nationale SNCF.

Piquet de grève depuis le 5 décembre à Strasbourg chez Biospringer

Une cinquantaine de grévistes parmi les 75 salariés de Biospringer, groupe Lesaffre, leader mondial de la levure alimentaire, font le piquet de grève depuis le 5 décembre à Strasbourg. Ils demandent des embauches et dénoncent un management source de mal-être au travail. Selon les syndicats, ils ne sont que trois ouvriers à ne pas faire grève, c'est dire le véritable ras-le-bol des équipes de Biospringer. Bertrand Mey, ancien délégué syndical CGT du site, détaille les revendications : *"une augmentation des salaires décente, de 2%, pour l'instant, nous sommes à 1%, une prime pour tous les salariés et également des embauches, afin de pouvoir travailler dans des conditions saines et sereines"*. Ces embauches réclamées serviraient à soulager les équipes. *"Il y a une surcharge de travail, témoigne Julien Krieger, délégué syndical CFTC, on demande à la direction de revaloriser notre travail et de faire attention aux salariés pour qu'ils ne soient pas en burn-out, on en a retrouvé à l'hôpital à cause du stress"*.

Mise à pied de quatre employés Legallais à Saint-André-sur-Orne (Calvados)

La CGT était mobilisée devant le siège de Legallais à Epron Calvados le 9 décembre pour dénoncer la mise à pied de quatre employés de Saint-André-sur-Orne et alerter sur un management toxique au sein de l'entreprise. L'entreprise est spécialisée dans la distribution de produits pour les professionnels du bâtiment, et sponsor du skipper Legallais. Le syndicat relaye des tensions au sein du site logistique de Saint-André-sur-Orne (Calvados). Un site employant au total 300 salariés. La semaine dernière, quatre employés dont un représentant de la CGT ont été mis à pied à titre conservatoire par leur direction. Ils étaient convoqués en vue d'éventuelles sanctions disciplinaires pour avoir critiqué ouvertement l'un de leur supérieur hiérarchique.

11 décembre : les Tesseires se mobilisent à Crolles (Isère)

Le 16 octobre la direction du site Crollois annonçait sa volonté de stopper la production de sirops balayant d'un revers de main 300 ans d'histoire (1720) et plus de 205 salariés dans le cadre d'une réorganisation de ses activités industrielles.

La présentation du Plan de Sauvegarde en cours n'a à ce jour amené aucun élément économique permettant de justifier la décision de fermeture portée par le groupe ; au contraire, lorsqu'on sait que l'entreprise a fait remonter au groupe 121.5 millions d'euros en 2024 et que les résultats économiques restent positifs en 2024 avec 3.4 m€ de résultat d'exploitation, cette décision relève uniquement d'une opération spéculative.

C'est pourquoi, les organisations syndicales appellent à rejoindre la manifestation organisée jeudi 11 décembre à 14H00 au départ de l'usine de Teisseire (jusqu'à la mairie de Crolles) aux côtés des salarié·e·s de l'entreprise et de la population de la vallée du Grésivaudan.

Arcelor Mittal : La nationalisation votée au parlement

Selon la Fédération de la Métallurgie CGT, la nationalisation d'ArcelorMittal votée à l'Assemblée Nationale. Une première victoire pour la CGT !

Le 27 novembre, un peu avant minuit, les députés ont adopté la loi de nationalisation d'ArcelorMittal en France ! Depuis deux ans les élus CGT portent ce projet de nationalisation pour sortir leurs usines des griffes du banquier Mittal et sauver des

milliers d'emplois ! Deux ans qu'ils travaillent chaque jour avec les économistes, experts pour élaborer un projet, s'appuyant sur des éléments

factuels, afin de convaincre les groupes politiques de porter ce projet devant les députés et le gouvernement !

C'est une première bataille remportée face à l'adversité de ceux qui ne veulent rien changer ! Il faut maintenant que le texte fasse son chemin entre le Sénat et l'Assemblée, avant d'être définitivement adopté.

Maped Argonay va fermer son usine de production de gommes et de compas !

Les dirigeants de Maped ont annoncé la fermeture définitive de leur usine historique de production de gommes et de compas, situé à Argonay (Haute-Savoie), prévue pour mai 2026. Vingt-huit emplois sont concernés. Les gommes et autres compas fabriqués à Argonay, sont jugés pas assez rentables, alors Maped va les fabriquer ailleurs ! Et l'industrie française pendant ce temps, et bien elle meurt ! Maped compte 1.800 salariés dans le monde, dont 220 en France en 2024. Maped est implanté dans plusieurs pays, notamment au Mexique, au Brésil, aux États-Unis ou encore en Grèce. Maped est un nouvel exemple de la désindustrialisation à *bas bruit* qui régulièrement et sûrement affaiblit le potentiel productif et donc l'emploi en France.

Groupe ACI : 1.450 emplois en jeu

Créé en 2019 par Philippe Rivière et Patrice Rives, ACI Group a racheté, à tour de bras et au pas de charge en six ans, une kyrielle d'entreprises en difficulté, notamment spécialisées dans la fourniture de pièces pour les industries de la défense, de l'aéronautique et du nucléaire civil.

Se posant en défenseur de la souveraineté industrielle française, il était parvenu à constituer un groupe d'une quarantaine d'entreprises, englobant jusqu'à 1.600 salariés dont 1.400 en France. Mais il avait dû renoncer cette année à plusieurs acquisitions et son modèle s'est effondré à partir de cet été.

Au sujet des 1.450 salariés d'ACI, le 9 décembre 2025 ne doit pas être l'annonce de la perte de leurs emplois. Une nouvelle fois les salariés n'ont pas à subir les conséquences d'une gestion désastreuse de la holding ACI. Beaucoup de sites qui le composent ont une activité rentable et parfois stratégique. Le 9 décembre 2025, la CGT et la FTM-CGT seront présentes aux côtés des salariés qui se mobilisent afin de garder leurs emplois mais aussi pour permettre à la jeunesse de pouvoir accéder à un travail à l'issue de leur cursus scolaire. ACI, est l'exemple même que des aides d'argent public distribuées sans contrôle et sans contrepartie ne servent pas à l'emploi et au développement industriel.

Selon les dernières informations publiées par le journal *le Monde*³ : " Le tribunal des affaires économiques de Lyon a accordé mardi 9 décembre un nouveau sursis, d'une semaine, au groupe ACI, repreneur en série de sites industriels, lui-même en redressement judiciaire, laissant encore en suspens le sort de quelque 1 300 salariés."

Thales : Victoire collective pour la rétroactivité des augmentations NAO 2021-2022

Le syndicat CGT et les 67 salariés de THALES DMS France viennent d'obtenir une victoire majeure devant le Conseil de Prud'hommes de Rambouillet. Les juges ont confirmé l'existence d'un usage d'entreprise consistant à appliquer la rétroactivité des mesures salariales au 1er janvier de chaque année, usage que THALES DMS avait cessé d'appliquer pour les NAO 2021 et 2022 sans le dénoncer régulièrement.

Cette décision s'applique à tous les salariés concernés, Cadres et Mensuels, et impose à THALES DMS de régulariser les rappels de salaires dus pour les mois manquants, ainsi que les congés payés y afférents. Les juges ont également reconnu une résistance abusive de l'employeur, ouvrant droit à des dommages-intérêts concernant chaque salarié, et ont condamné l'entreprise aux frais et dépens.

Le syndicat CGT TDMS SOPHIA, intervenant au nom de l'intérêt collectif, a obtenu la reconnaissance de l'atteinte à l'usage d'entreprise et a été indemnisé pour le préjudice collectif subi.

Pour Noël, les correspondants locaux de Sogemedia veulent juste être payés

Zéro paiement depuis onze mois... Voilà le sort que subissent des dizaines de correspondants locaux de presse (CLP) du groupe de presse hebdomadaire régionale (PHR) Sogemedia. Une situation inacceptable, que dénoncent vigoureusement le Collectif national des CLP (CNCLP), le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT-Journalistes, le SGJ-FO, L'Union des clubs de la presse de France et francophones (UCP2F), ainsi que les Clubs de la presse Drôme-Ardèche et des Hauts-de-France.

À la tête de Sogemedia, Jean-Pierre de Kerraoul. Ce n'est ni Bolloré ni Saadé. Son groupe, dont le siège est dans le Nord, affiche cependant vingt-quatre titres locaux, de la Somme à la Dordogne, en passant par l'Oise, la Haute-Marne ou la Drôme. Sans oublier une imprimerie dans le Nord, Digitaprint, et une régie publicitaire, Propublic.

Le SNJ-CGT, ainsi que le SNJ, la CFDT-Journalistes et le SGJ-FO ont rejoint le CNCLP pour porter la voix de tous ces oubliés et maltraités d'une certaine presse écrite régionale et locale, qui la font pourtant vivre. Une cinquantaine de CLP de Sogemedia ont répondu, début novembre, à un sondage du CNCLP : 93% rencontrent des problèmes de paiement et 53% ont arrêté leur activité de correspondance, dont 81% de leur propre chef. Ils seraient, 72,5%, prêts à engager des actions. Ces travailleurs, essentiels au fonctionnement quotidien des titres de Sogemedia - et plus généralement de la presse locale et régionale - exercent sous un statut très précaire de travailleur indépendant, unique en Europe, daté de 1987 et modifié à la marge en 1993. Créé officiellement pour accomplir une simple collecte d'informations, il n'a pas évolué d'une virgule, alors qu'on leur réclame des tâches proches de celles des journalistes locaux de ces titres. Ces travailleurs, qu'on estime en France entre 20 000 et 30 000, ont un rôle fondamental dans l'information locale.

Le CNCLP, le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT-Journalistes, le SGJ-FO, l'UCP2F et les clubs de la presse Drôme-Ardèche et Hauts-de-France exigent le paiement immédiat des sommes dues aux CLP de Sogemedia. Rémunérer le travail fourni est un droit élémentaire, pas une option !

Ajaccio (Corse) : Grève des bus à Muvistrada : CGT et FO occupent les locaux de la CAPA, le STC manifeste devant la préfecture

La grève des chauffeurs de bus de la Muvistrada se poursuit à Ajaccio. Depuis la dénonciation des accords d'entreprise par la CAPA, actionnaire majoritaire de la SPL Muvitarra, en septembre 2024, aucun accord de substitution n'a été trouvé entre les différentes parties alors que l'échéance du délai de négociation, quant à lui, arrive à son terme le 27 décembre. Une semaine après le début de la grève illimitée, la situation est au même stade. Les syndicats durcissent le ton.

Après avoir occupé le dépôt de bus tout au long du week-end, la CGT et FO prennent la direction des locaux de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, rue Antoine Sollacaro. **C'est au 4^e étage, où se situe le bureau de la présidence de la CAPA, qu'une quinzaine de syndicalistes occupent les lieux.** "On nous a laissé pourrir tout le week-end au Vazzio" déclare Marie-Blanche Nicolai, représentante syndicale CGT Muvistrada "nous avons été reçus par le DGS (Directeur Général des Services, ndlr) dans un couloir. C'est tout le respect qu'ils ont pour les travailleurs de cette entreprise. Pour nous dire la même chose 'tant qu'il y a des blocages, on ne discute pas'". Le Président de la CAPA, Stéphane Sbraggia, par le biais du cabinet de la présidence, "souhaite que le dialogue social reprenne et que les blocages cessent." Si CGT et FO sont en pointe dans l'action le Syndicat des travailleurs Corses est plus enclin à la négociation.

Les 90 salariés de la cartonnerie DS Smith Packaging à Valgelon-la-Rochette (Savoie) débrayent pour maintenir la pression

Les 90 salariés de l'usine de carton DS Smith Packaging à Valgelon-la-Rochette sont mobilisés depuis ce mercredi matin avec ce slogan : "chaque emploi perdu, c'est une famille qui tremble". La cartonnerie doit fermer en 2026. Des élus locaux ont été reçus au ministère de l'Industrie.

Leur usine va fermer mais ils ne baissent pas les bras. Les 90 salariés de l'usine de carton DS Smith Packaging à Valgelon-la-Rochette sont mobilisés depuis ce mercredi matin avec ce slogan : "*chaque emploi perdu, c'est une famille qui tremble*". Ils ont dressé un mur symbolique de cartons avec le nom de chaque salarié et son ancienneté devant leur entreprise.

ÉCONOMIE

L'industrie française se porte... cahin-caha

L'Insee a publié (le 5 décembre) l'indice de production industrielle d'octobre 2025. Sur les trois derniers mois connus (août-septembre-octobre), la production industrielle a progressé de 1,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Il est intéressant de noter que même si la production des biens d'investissement bondit de 5%, le dynamisme se concentre dans les matériels de transports autres que l'automobile (+17%). Les évolutions de la production des industries de biens de consommation non durables (-3,3%) et durables (-1,6%) s'expliquent assurément par les conditions faites aux salariés en termes de salaires ou même de pérennité de leur emploi.

... et le solde commercial continue de se dégrader

L'Insee indique que le solde commercial d'octobre marque le pas du redressement perçu le mois précédent. Et donc le solde commercial sur les douze derniers mois s'établit à -72,4 milliards d'euros soit une augmentation de 3,6 milliards par rapport au solde calculé de septembre 2024 à septembre 2025. Les importations sont stables mais les exportations sont en repli, ce qui est aussi la conséquence de l'atonie de la production (voir ci-dessus).

Sophie Binet mise en examen

Ethic (Entreprises de taille humaine, indépendantes et de croissance) est une organisation patronale fondée en 1976 par Yvon Gattaz. Elle est dirigée depuis 1995 par Sophie de Menthon, intervient sur Cnews, RMC (les grandes gueules), BFM Business, collabore aux magazines *Challenges* et *Valeurs Actuelles*.

Sophie de Menthon a estimé que les propos de Sophie Binet (CGT) étaient injurieux pour les patrons (et non les rats) : " *les rats quittent le navire, motivés uniquement par l'appât du gain* " a déclaré la Secrétaire générale de la CGT alors que des patrons menaçaient de délocaliser leurs activités si le gouvernement revenait sur les exonérations variées et diverses dont les entreprises bénéficient.

En conséquence, sur le fondement de la loi du 29 juillet 1881, Ethic a porté plainte pour injure publique et la justice saisie ouvre une information afin de vérifier si les propos sont bien injurieux au sens juridique du terme. La mise en examen permettra à Sophie Binet de participer à la procédure et présenter sa défense.

La métaphore de Sophie Binet a-t-elle dépassé les limites de la décence et toute cette affaire mérite-t-elle la mobilisation du ban et de l'arrière-ban du syndicalisme français, toute nuance confondue (hormis la CFTC) ? Ni l'un, ni l'autre mais il est vrai que la CGT entre dans la phase de la préparation du prochain congrès. Donc, la Direction confédérale montre sa combativité et met en relief les sombres manœuvres patronales qui ne peuvent s'expliquer que par la pertinence d'une stratégie confédérale s'éloignant de plus en plus d'un contenu de classe !

Le baromètre 2025 des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux de la CGT est paru

Ce baromètre est accessible : <https://www.cgt.fr/barometre>

Il donne des éléments macroéconomiques, traite de l'inflation et des inégalités, fait le point sur la sécurité sociale et la santé, sur le travail et l'emploi et sur l'environnement

Près de 500 plans de licenciements recensés et 300.000 emplois menacés en France depuis septembre 2023, selon la CGT

"Une situation qui s'aggrave dans plusieurs secteurs" de l'industrie. Un total de 483 plans de licenciements ont été recensés en France entre septembre 2023 et décembre 2025, selon un nouveau décompte présenté mardi 9 décembre par la CGT. Le syndicat pointe une double conséquence sur les salariés : 107 562 emplois directs sont menacés ou ont été supprimés depuis septembre 2023, et le chiffre atteint plus de 300 000 emplois (304 369) en comptant les emplois indirects, selon les estimations hautes de la CGT. Le dernier recensement de la CGT, en mai, faisait état de 381 plans sociaux et jusqu'à 245 000 emplois menacés ou supprimés. Bilan confirmé par le journal *Les Echos* du 10 décembre qui consacre une double page à cette question sous le titre : "La désindustrialisation s'accélère, 165 sites sur la sellette depuis septembre".

Brandt : le tribunal prononce la liquidation judiciaire du groupe d'électroménager, 700 emplois supprimés

Le tribunal des affaires économiques de Nanterre a prononcé jeudi 11 décembre la liquidation judiciaire du groupe Brandt. L'entreprise d'électroménager était en redressement judiciaire depuis le mois d'octobre, le tribunal n'a pas retenu le projet de Scop présenté par les salariés. Cette décision va entraîner la suppression de 700 emplois en France, notamment sur les deux sites de productions de Brandt en Centre-Val de Loire.

Le gouvernement a fait part de sa *"profonde tristesse"* après l'annonce de la liquidation judiciaire. Ces larmes de crocodile sont d'un cynisme absolu quand on sait la responsabilité de l'État dans les politiques industrielles menées depuis des décennies et conduisant à ce désastre industriel qui voit tous les jours des entreprises fermer et des milliers de salariés jetés à la rue.

SOLIDARITE INTERNACIONALISTE

France Travail Guadeloupe : cinq syndicats appellent à la grève pour dénoncer des conditions de travail "alarmantes"

Cinq syndicats de *France Travail* en Guadeloupe, SNAP-GIN, CGTG, UGTG, FSU Emploi et FO, ont déposé un préavis de grève commun. Ils affirment tirer la sonnette d'alarme *"depuis près de deux ans"* sans réponse satisfaisante ni de la direction régionale, ni de la direction nationale.

Selon eux, l'établissement fait face à des difficultés majeures : effectifs insuffisants, absence de formation adaptée, manque de cohérence dans les dispositifs pour les publics alors même que le territoire connaît une situation de l'emploi « catastrophique, notamment pour les jeunes ».

Réunis en assemblée générale le 2 décembre, les agents ont voté à l'unanimité l'entrée en grève. Ils se sont rassemblés le mardi matin (9 décembre) à 8 heures devant la direction régionale à Antillopole, aux Abymes.

Grèce: " Contre-attaque ! Des diplômés qui comptent, l'enseignement libre – non à la répression et à la radiation des listes d'étudiants ! "

Les 6 et 7 décembre 2025, la Coordination panhellénique des syndicats étudiants du Front de lutte des étudiants (FLE) a tenu sa réunion à l'Université Panteion d'Athènes. Des centaines de délégués, représentant 117 syndicats étudiants issus de 38 villes et 17 universités publiques de Grèce, ont participé à cette réunion. Face à une attaque généralisée contre les droits de la jeunesse et aux préparatifs de guerre en cours, les étudiants ralliés au FLE ont décidé d'intensifier leurs revendications pour une université moderne et libre, où les diplômés ont de la valeur et où la science et la recherche servent les besoins de la société plutôt que les guerres impérialistes. Un plan d'action spécifique du FLE a été adopté, prévoyant une série d'initiatives militantes pour la période à venir. A midi, les étudiants ont procédé à un blocage symbolique de l'avenue Syngrou en signe de solidarité avec les barrages routiers menés par les agriculteurs à travers le pays. « Ouvriers-paysans-étudiants, unis, nous vaincrons » était le slogan dominant leur action symbolique.

Portugal : grève générale le 11 décembre

Suite aux grèves générales en Italie et en Belgique, les organisations syndicales portugaises ont appelé le jeudi 11 décembre à une grève générale. Une telle initiative n'avait pas été prise depuis plus de dix ans. La cause de cet appel, la volonté du gouvernement de réformer le code du travail. Les syndicats portugais estiment qu'il s'agit d'un grand recul social. Comme cela a été le cas en France, les capitalistes veulent flexibiliser l'utilisation de la force de travail, par, entre autre la pratique des contrats courts et la possibilité d'enchaîner les CDD. Il s'agit aussi de substituer aux accords de branche des accords d'entreprise. Cette réforme du code du travail ressemble à celle qui a eu lieu en France sous l'impulsion d'un gouvernement socialiste.

Au fond, face à la crise de la réalisation des profits et de l'accumulation du capital dans une confrontation violente entre les monopoles au sein du système impérialiste, les États mettent en place les conditions permettant aux capitalistes de diminuer le prix de la force de travail.

Solidarité Palestine : Victoire ! Sermat contraint de stopper ses livraisons à Israël

Mardi 9 décembre, Disclose⁴ révèle que le ministère des armées a ordonné l'arrêt des exportations de Sermat⁵ vers Israël.

Il s'agit d'une victoire importante pour la campagne Stop Arming⁶ Israël : c'est la première fois en France, qu'une entreprise est contrainte d'interrompre ses exportations, et le reconnaît publiquement. Les composants vendus par Sermat équipaient les drones Hermes 900 d'Elbit, utilisés pour tuer à Gaza. Chaque composant empêché de partir est une pièce de moins pour la machine de guerre israélienne.

**Débat National sur : " Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société"
samedi 21 mars 2026 à 14h00 au Maltais Rouge à Paris. 40 Rue de Malte, 75011 Paris,
métro République ou Oberkampf)**

La Brochure préparatoire au débat est disponible sur commande et auprès des militants Communistes

Bon de commande à retourner à :

Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mail

Pour nous aider à diffuser notre brochure et le résumé ecosoc, vous pouvez faire un don en adressant un chèque libellé à l'ordre du : Parti Révolutionnaire Communistes à l'adresse ; Parti révolutionnaire Communistes, 24 boulevard Saint Martin 75003 Paris

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

Devenez correspondant du résumé Ecosoc.

Envoyez nous les infos sur les luttes dans votre entreprise ou service